



NON AU NOUVEL IMPÔT DOOR SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

L'Agglomération a décidé de créer un nouvel impôt, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Les élus Communistes et Républicains de l'Agglomération s'y sont opposés. Hormis Chalette, tous les maires des villes de l'agglomération ont soutenu cette taxe scandaleuse !

Au conseil municipal de Montargis (25/10/10), seuls les 3 élus communistes ont vigoureusement combattu la création de cette taxe.

La **T€OM** c'est de 50 à 150 euros de plus à payer par an ! Dans le contexte de crise économique et sociale que nous vivons, et avec la hausse de tous les prix que nous subissons, ce nouveau coup porté au pouvoir d'achat est inacceptable !

Et en plus :

> La **T€OM** nous fait payer deux fois l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères ! Jusqu'à présent, c'est l'Agglomération qui finançait ce service, elle peut continuer !

> Aucun projet nouveau ne l'accompagne comme le ramassage des déchets verts. Au contraire, nous subissons depuis des années une démolition du service rendu : suppression du ramassage des monstres, baisse du nombre de collectes, absence de tri sélectif dans encore beaucoup trop d'immeubles d'habitat social !

> L'Agglomération veut doubler la **T€OM** dans les prochaines années. Bientôt, ce sera 100, 200 ou 300 euros à payer !

La **T€OM** c'est faire payer aux familles, aux salariés, aux retraités, aux chômeurs, les millions de cadeaux fiscaux faits par Sarkozy aux entreprises !

Jean-Pierre Door et la droite montargoise refusent le débat sur La **T€OM** ils refusent de revenir sur leur décision malgré les milliers de pétitions déjà signées.

Il y en a marre de ce mépris ! Les citoyens ne sont pas que des porte-monnaie, ils ont le droit de décider !

**Votons contre
"l'impôt DOOR",
rendez-vous
mercredi 28 septembre
de 17 h 30 à 18 h 30
devant le siège de l'agglomération
au 1 rue de la Chaussée
face au musée Girodet**

PÉTITION POUR LA SUPPRESSION DE LA **T€OM** TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Nom	Prénom	adresse	m@il	téléphone

bulletin à envoyer à : PCF - section du Montargois, 11 rue Pouglin de la Maisonneuve 45200 Montargis